

mercredi 20/08/2008 – n°28

## Hommages à Françoise de Veyrinas



»» Les obsèques de l'ancienne ministre, députée, longtemps première adjointe au maire de Toulouse et présidente du Conseil national des missions locales ont eu le 19 août à la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse.

De nombreuses missions locales étaient présentes, en particulier celles de Midi-Pyrénées. **André Montané, président de la mission locale de l'Ariège représentait le CNML.**

De très nombreux hommages ont été rendus par les élus locaux, les personnalités et le gouvernement.

**Le Premier ministre François Fillon.** « Femme d'expérience et de volonté, Françoise de Veyrinas plaçait au service de Toulouse et de sa région une activité inlassable, qu'inspirait le souci de lutter contre toutes les exclusions. Elle oeuvrait pour qu'entre hommes et femmes, entre quartiers défavorisés et centres-villes, entre malades et valides, entre personnes âgées et jeunes générations, une véritable solidarité l'emporte sur la tentation du rejet ou de l'indifférence. A la tête du Conseil national des missions locales, au sein de la Fédération nationale des OPHLM et des Opac, et dans le cadre de plusieurs organismes de prévention de la délinquance urbaine, des violences conjugales ou de la toxicomanie, elle défendait une vision très large de l'action sociale, lucide, pragmatique, attentive aux réalités quotidiennes des Français. »

**Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi et Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'Emploi.** « L'engagement, l'écoute attentive comme l'enthousiasme que manifestait Françoise de Veyrinas en faveur des questions d'emploi et d'insertion des jeunes, étaient unanimement reconnus. C'est sous sa présidence et grâce à son dynamisme de tous les instants que le réseau des missions locales a vu ses missions et son rôle renforcés notamment en apportant toute leur contribution à un Plan de cohésion sociale qu'elles ont largement contribué à nourrir. L'oeuvre de Françoise de Veyrinas comme présidente du Conseil national des missions locales permet aux missions locales de jouer un rôle majeur dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et constitue à ce titre un témoignage inaltérable de son engagement. »